

actu!

LE JOURNAL

SNL!EP |

LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL

POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC
SEPTEMBRE 2025 • N°147

STOPPONS LES DESTRUCTIONS

JE COMMENCE
PAR QUOI ?



/ Exigeons un budget de justice sociale et fiscale
EN GRÈVE ET MANIFESTATIONS LE 18 SEPTEMBRE

EN BREF

Management public, management toxique

Le 10 juin dernier s'est tenu à Rennes un stage consacré à la mise en place et au fonctionnement du management public dans les établissements d'enseignement du secondaire. Il était animé par Paul Devin, ancien inspecteur et actuel président de l'Institut de recherches de la FSU. Ce stage a rassemblé une trentaine de nos collègues, enseignant·es de LP et de collèges de l'académie.

Ce moment a été l'occasion d'échanges et de réflexions sur les demandes et pressions auxquelles nos hiérarchies nous ont soumis·es, notamment à l'occasion du parcours différencié de l'année de terminale. L'absence de cadrage institutionnel de l'organisation de la fin d'année a engendré des cumuls de missions (corrections, surveillances, suivi de PFMP, réunions en tout genre...) propices aux abus de la part de nos hiérarchies.

Ce stage a permis de mieux connaître nos droits et de travailler les réponses que nous pouvons opposer à un management qui se fait de plus en plus agressif, parfois au mépris des règles collectives. Ce rappel de nos droits et de l'importance de l'action commune a été accueilli avec attention et intérêt par l'ensemble des participant·es. ■

Florence Dréan,
co-secrétaire académique,
SNUEP-FSU Bretagne

FORMATION SYNDICALE

Stages interacadémiques pour renforcer le syndicat

Les stages interacadémiques ont pour objectifs d'harmoniser les pratiques syndicales et de faire davantage travailler ensemble les militant·es des différentes académies d'une même région.



© Cécile Amalric

Ce stage, envisagé depuis plusieurs années, a réuni dans les locaux de la FSU à Toulouse les militant·es des bureaux académiques de Montpellier et de Toulouse. Des membres des différents secteurs nationaux étaient présent·es. Axel Benoist, secrétaire général, a amorcé la 1^{re} journée en traitant l'actualité Fonction publique, éducation et voie pro. Serge Bertrand, du secteur Formation, a pris le relai sur la structure, l'histoire, et le fonctionnement du SNUEP-FSU. Christophe Tristan, du secteur Politiques éducatives, a continué sur le thème GRETA/FCA¹. Enfin, Christophe Mayam, du secteur Formation, a présenté le calendrier annuel des tâches d'une section académique à répartir entre militant·es, intégrant les stages de formation qu'il est important de proposer aux PLP.

Après une soirée entre militant·es académiques et nationaux, le stage a repris le lendemain avec l'intervention de Stéphane Leroy, trésorier national, sur les aspects réglementaires de la trésorerie. La matinée s'est poursuivie avec une 2^e séquence en visio qui a permis à Catherine Jaunet, du groupe Communication, de présenter la nouvelle charte graphique du SNUEP-FSU. Le stage s'est achevé avec les interventions de deux membres du secteur Métiers, Coralie Raveau pour le suivi des non-titulaires et Frédéric Allègre sur l'accompagnement syndical des collègues.

Fort de cette 1^{re} session, le SNUEP-FSU a à cœur, en s'appuyant sur le retour des camarades de Montpellier et Toulouse, de renouveler l'expérience en 2025-2026 avec d'autres académies. Merci à l'équipe de Toulouse pour son accueil. ■

Serge Bertrand

1. Formation continue pour adultes

“ Ce stage a permis de répondre aux interrogations, de soulever les problématiques spécifiques à nos territoires et de rapprocher les militant·es académiques et nationaux. S'en est dégagée la nécessité pour nos deux académies d'échanger davantage afin d'agir conjointement à l'échelle de nos rectorats et de la région. ”

“ Ce stage a été propice aux échanges, dans le cadre de la formation proposée bien sûr, mais aussi lors des temps informels. Il a favorisé l'impulsion d'un travail collaboratif puisqu'un bureau académique, en partie commun, a aussitôt approfondi les questions relatives à notre région Occitanie. ”

Marlène Marques, co-secrétaire académique,
SNUEP-FSU Montpellier

Cécile Amalric,
co-secrétaire académique,
SNUEP-FSU Toulouse

SOMMAIRE

VIE SYNDICALE P2

Stages interacadémiques pour renforcer le syndicat • Management public, management toxique

ACTUALITÉ P4 À 6

Examens en mai, parcours en Y : une fois... pas deux • Les Greta dans le combat ! • Intelligence artificielle : une introduction risquée

DOSSIER P7 À 10

40 ans du bac pro : quel bilan ?

POLITIQUES ÉDUCATIVES P11

Plan Avenir... des entreprises

MÉTIERS P12 & 13

Annulation des mesures de carrière... et après ? • Orientations stratégiques ministérielles (OSM) • « Néo-management » et droits des PLP

GRAND ANGLE P14 & 15

L'école de l'extrême droite : autoritarisme et tri social renforcé

SE MOBILISER ET OBTENIR PLUS DE JUSTICE

E. Macron n'a de cesse, avec ses gouvernements, de détruire notre modèle social et ce qui assure la cohésion de notre société : services publics et solidarités.



Depuis son arrivée au pouvoir en 2017, E. Macron n'a de cesse, avec ses gouvernements, de détruire notre modèle social et ce qui assure la cohésion de notre société : services publics et solidarités. L'explosion de la dette du pays qu'il a favorisée sert aujourd'hui de prétexte à l'inacceptable projet de budget 2026.

Avec celui-ci, le camp présidentiel veut mener une nouvelle charge contre la Fonction publique en programmant la suppression de 3 000 emplois et le non-remplement d'un fonctionnaire sur trois à partir de 2027. S'ajoute à cela le refus de toute mesure salariale générale ou catégorielle. Les 44 milliards d'économie qu'il veut imposer ne pèseront pas sur tout le monde : ce sont encore une fois les travailleurs et travailleuses, les retraité·es, les privé·es d'emploi et les malades qui, injustement, devront supporter le refus d'augmenter les impôts des plus fortuné·es et payer les cadeaux fiscaux offerts aux grandes entreprises.

La crise de recrutement, qui s'est encore confirmée cette année dans l'Éducation nationale devrait perdurer. Nos salaires gelés et nos conditions de travail dégradées ne font plus rêver grand monde et dissuadent de potentiel·les candidat·es aux concours et contractuel·les. En outre, les dernières réformes dans la voie professionnelle ont fortement entamé le moral et l'énergie des personnels de lycée professionnel. Le SNUEP-FSU continue de revendiquer la suppression du parcours différencié en terminale bac pro et le retour aux examens en juin. Nous mesurons toutes et tous, y compris la ministre, l'échec de cette réforme à travers la désorganisation des lycées et l'absentéisme accru des élèves en mai et juin derniers.

En cette rentrée, notre détermination collective et nos actions syndicales sont vitales pour défendre l'enseignement professionnel public, nos métiers, notre modèle social et nos services publics. ■

Séverine Brelot

Co-secrétaire générale



Le Premier ministre a présenté un plan d'austérité d'une brutalité inédite. Exigeons l'abandon du projet par la mobilisation. Retrouvez le détail des mesures et signez la pétition intersyndicale → <https://stopbudgetbayrou.fr/>



SNUEP | LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

38 rue Eugène Oudiné 75013 PARIS • Tél. : 01 45 65 02 56 - www.snuep.fr Directeur de la publication : Axel Benoist

Collaboratif : F. Allègre, I. Baron, P. Bernard, M. Billaux, P. Lagrange, L. Toussaint, L. Trubliereau.

Crédits photo : C. Amaric, A. Benoist, S. Bontoux, M.-C. Guérin; RED. PAO : Studio Sevillanes N° CP : 1228 S 05844 ISSN : 2800-8448 - 1€

Régie publicitaire : Com D'Habitude Publicité, Tél. : 05 55 24 14 03, clotilde.poitevin@comdhabitude.fr Imprimerie : Compedit Beauregard,

ZI Beauregard, BP39, 61600 La Ferté Macé Encarts : Affiche, Bulletin d'adhésion.

Avec l'avancée des examens mi-mai au profit d'une différenciation des parcours en mai-juin, la réforme de la terminale bac pro est un fiasco emblématique des politiques imposées contre les personnels et les élèves. La ministre doit entendre le SNUEP-FSU et l'intersyndicale qui exigent l'abandon de cette réforme.

CHIFFRE CLÉ

85 %

DES PROFESSEUR·ES EN LYCÉE PROFESSIONNEL TROUVENT LEUR TRAVAIL MOINS UTILE AVEC L'AVANCÉE DES EXAMENS EN MAI ET LE PARCOURS DIFFÉRENCIÉ. LES ÉLÈVES N'ONT PAS DAVANTAGE TROUVÉ DE SENS À CETTE ORGANISATION : DANS 4 ÉTABLISSEMENTS SUR 5, PLUS DE LA MOITIÉ DES INSCRIT·ES DANS LE PARCOURS AU LYCÉE ÉTAIENT ABSENT·ES.

Source : enquête FSU-CGT Educ'action juin-août 2025

BON À SAVOIR

Résultats du bac pro 2025

Selon le ministère, la réussite à l'examen augmente cette année de 0,7 pt, passant à 84,1 % après le rattrapage, alors que ce taux accusait un léger retard après le 1^{er} groupe. Mais le ministère ne communique ni sur l'absentéisme aux épreuves ni sur l'accroissement important du nombre de reçus à l'issue de l'épreuve de contrôle : environ 3000 supplémentaires par rapport à 2024 (+ 50 %). Toutefois, le SNUEP-FSU félicite les lauréat·es et l'ensemble des collègues ayant contribué à ces résultats tout au long de cette année particulièrement difficile ! ■

Franck Feras

TERMINALE BAC PRO

EXAMENS EN MAI, PARCOURS EN Y : UNE FOIS... PAS DEUX

Début juillet, il était difficile de tirer un bilan positif de l'année écoulée, notamment du dernier semestre. L'avancée des examens en mai, réduisant les cours de 4 semaines, a empêché les enseignant·es de bien préparer leurs élèves aux CCF et aux épreuves écrites terminales. Stressé·es, les professeur·es ont également ressenti une anxiété supplémentaire chez les élèves par rapport aux années précédentes.

Nul besoin d'attendre un rapport ou un bilan exhaustif, dès maintenant le ministère doit rétablir les examens en juin et abroger le parcours différencié.

DÉSORGANISATION DIFFÉRENCIÉE

Quant au parcours différencié, c'est un échec total : faible corrélation du choix de parcours avec les voeux Parcoursup ou du lieu de PFMP avec la filière, injonctions à enseigner autre chose que sa discipline, inégalités liées à l'autonomie complète des établissements, impossibilité de préparer correctement les élèves aux deux dernières épreuves fin juin, désorganisation importante des établissements, perte de sens pour les élèves à l'origine d'un absentéisme record avec des répercussions sur les autres niveaux...

ABROGER SANS ATTENDRE

À rebours de l'objectif d'employabilité immédiate et de l'organisation de modules déconnectés des savoirs et savoir-faire, les élèves de bac pro ont besoin d'école. Nul besoin d'attendre un rapport ou un bilan exhaustif, néanmoins nécessaire, le ministère doit dès maintenant rétablir les examens en juin et abroger le parcours différencié. C'est une revendication que porte le SNUEP-FSU pour combattre les inégalités et la ségrégation entre les élèves des milieux défavorisés et les autres. ■

Axel Benoist



© Marie-Caroline Guérin



© DR

FORMATION CONTINUE DES ADULTES

Les Greta dans le combat !

Les assises nationales des Greta se sont tenues le 24 juin à Paris, rassemblant une centaine d'agent·es de la formation continue pour adultes de notre ministère. Les débats ont abordé 4 thèmes : la question salariale, le statut et la carrière, les conditions de travail, et l'avenir des Greta au sein des GIP¹.



REVENDIQUER

Rester à l'Éducation nationale

Pour le SNUEP-FSU, comme pour les participant·es aux assises nationales, la formation continue des adultes et ses personnels doivent rester à l'Éducation nationale. C'est pourquoi la lutte contre la transformation des Greta en GIP, excluant les personnels du ministère, est incontournable. Autre impératif : obtenir une réintégration à l'agenda social pour améliorer les salaires et les conditions de travail.

Le premier sujet de mécontentement des participant·es, c'est le manque d'attractivité des salaires, avec des grilles salariales obsolètes et non harmonisées entre les Greta. Cela a pour conséquence un fort renouvellement des équipes.

Ils et elles ont également dénoncé le flou des statuts et des textes qui régissent leurs fonctions, laissant une trop grande autonomie à chaque Greta dans la gestion des personnels, avec parfois un non-respect de la réglementation. Un débat a par exemple mis en avant les disparités concernant le poste de formateur-coordonnateur dont les missions, les salaires et les catégories de recrutement varient d'un Greta à l'autre. Quant aux conseiller·es en formation professionnelle (auparavant appelé·es conseiller·es en formation continue), ils et elles n'ont pas de lettre de mission et ne peuvent s'appuyer sur aucun référentiel métier officiel, ni même sur une circulaire d'application.

Enfin, les personnels exigent que le fonctionnement des instances consultatives et décisionnelles des Greta soit rigoureusement respecté pour garantir une gouvernance transparente et démocratique. Le SNUEP-FSU, avec l'intersyndicale, appellera les personnels de la formation continue et des Greta à se mobiliser en octobre. ■

Christophe Tristan

1. Groupements d'intérêt public

EN BREF

Convention sur les temps de l'enfant

La convention citoyenne sur les temps de l'enfant a débuté le 19 juin. Après des auditions d'expert·es au début de l'été, le panel de Français·es tiré·es au sort travaille à des propositions en ce mois de septembre. Avant cela, la convention a dû déterminer les priorités car son objet initial a évolué au fur et à mesure des auditions. Mais ne soyons pas dupes : peu de propositions des

précédentes conventions citoyennes ont été reprises. Et l'insistance d'E. Macron sur le sujet des vacances scolaires n'est pas fortuite. Elle sert à faire des enseignant·es, avec leurs supposés priviléges, des boucs émissaires. Ainsi, le Président détourne l'attention des vraies conséquences de sa politique, notamment la réduction du temps d'école avec les contre-réformes de la voie professionnelle et le renforcement de la crise d'attractivité de nos métiers. ■

Axel Benoist

Des changements pour la filière des Métiers d'art ?

Fin juin, sans concertation préalable avec les organisations syndicales ni même consultation des personnels concernés, le ministère a voulu bouleverser la filière des Métiers d'arts, en s'appuyant sur un rapport non publié de l'Inspection Générale. Il s'agissait d'instaurer des BMA en 3 ans, accessibles en sortie de 3^e et ne nécessitant plus l'obtention préalable d'un CAP lié au BMA préparé !

Ce nouveau BMA se serait inspiré du modèle du bac pro, incluant le parcours différencié.

Le SNUEP-FSU, avec sa fédération et d'autres organisations présentes au Conseil Supérieur de l'Éducation, a obtenu, par la présentation d'un vœu, que ce point de l'ordre du jour soit reporté à une prochaine séance, à l'automne 2025. Il exige que des concertations soient menées sur des bases totalement différentes avant toute modification dans cette filière. ■

Franck Feras

EN BREF

Le CAPLP 2025 n'a pas fait le plein

Sur les 1 651 postes ouverts cette année au CAPLP, seuls 1 413 ont été pourvus, soit 20 de plus par rapport à 2024. Avec une centaine de postes en moins à l'externe, le ministère peut communiquer sur une augmentation du taux de couverture (86 % contre 78 % l'an dernier) mais dans les faits il n'y a significativement pas plus de PLP recruté·es. Au concours interne, 14 % des postes ne sont pas pourvus, et près de 21 % au troisième concours, signe que le manque d'attractivité touche toutes les voies de recrutement, indépendamment des conditions d'accès au concours. Pour le SNUEP-FSU, il est plus que jamais urgent de revaloriser le métier en augmentant les salaires et en améliorant les conditions de travail. ■

Axel Benoist

© Marie-Caroline Guérin



PLP : un métier qui se précarise

Depuis l'arrivée au pouvoir d'E. Macron, la part des enseignant·es non-titulaires a doublé dans l'enseignement professionnel public, passant de 10 à 20 %. Le recours accru au contrat n'est pourtant pas la solution : le ministère peine à recruter, des classes manquent d'enseignant·es. Le budget rémunérations 2024 de l'enseignement professionnel public n'a été utilisé qu'à 82 %¹. Pour retrouver le taux d'encadrement de 2017, il faudrait 2 000 PLP supplémentaires dans les LP publics. Le gouvernement Bayrou préfère continuer à saborder la voie pro. ■

A. B.

¹ Rapport annuel de performance 2024

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Une introduction risquée



© Marie-Caroline Guérin

Présentée par certain·es comme une solution miracle aux difficultés scolaires et « soutenant l'activité enseignante », l'IA comporte des risques majeurs.

Il est essentiel de comprendre les enjeux de l'intelligence artificielle. Quels en seront les effets sur les élèves ? Sur la base de quel modèle d'apprentissage sera-t-elle introduite ? Que penser des questions

soulevées par l'individualisation des parcours ou par l'uniformisation des pratiques et des apprentissages ? Il en va aussi de la place et du rôle de l'enseignant·e. L'IA tend à automatiser des tâches pédagogiques fondamentales : concevoir des cours, corriger, évaluer. Si l'enseignant·e devait se transformer en simple « animateur » d'algorithmes, son expertise disparaîtrait et le métier en serait disqualifié.

La protection des données personnelles est un point central. La majorité des outils d'IA éducatives sont développés par des entreprises privées, dont la logique est commerciale. Les algorithmes ne sont pas neutres. Ils amplifient les biais sociaux ou ethniques présents dans les données utilisées, ce qui pourrait conduire à des décisions potentiellement injustes et opaques. La déshumanisation de la relation éducative et la mise sous surveillance constituent aussi des enjeux sociaux et culturels globaux. Les outils d'IA reposent sur la collecte massive de données (résultats, comportements, temps de réponse...). Ce traçage qui quantifie l'activité éducative introduit un climat de contrôle permanent. Les libertés individuelles et le respect de la vie privée pourraient être rapidement menacés. Enfin, il faut prendre en compte les conséquences environnementales désastreuses que la généralisation de l'utilisation de l'IA va entraîner, en l'occurrence, selon l'Institut supérieur de l'environnement, une importante pollution cachée. ■

Jérôme Dammerey

La déshumanisation de la relation éducative et la mise sous surveillance constituent aussi des enjeux.

SE FORMER



Mieux encadrer l'IA en éducation

Le SNUEP-FSU dénonce un cadre flou, incitatif, minimisant les risques : atteintes aux données personnelles, effets environnementaux catastrophiques, impacts négatifs sur l'apprentissage des élèves et danger bien réel sur le métier d'enseignant·e. Toute introduction d'IA dans des logiciels ou procédures doit faire l'objet de discussions avec les équipes éducatives qui doivent pouvoir en mesurer les avantages et les inconvénients, mais aussi refuser leur utilisation. Le SNUEP-FSU met en garde les enseignant·es quant à l'utilisation des IA génératives qui engage leur responsabilité.

Dossier



© Marie-Caroline Guérin

40 ANS DU BAC PRO : QUEL BILAN ?

Créé en 1985, le bac pro est aujourd’hui, en effectif, le premier diplôme professionnel. Son histoire est jalonnée de transformations et réformes, bien souvent éloignées de l’intérêt des élèves et des professeur·es. Toujours sous tension, entre monde du travail et monde de l’éducation, ce diplôme est emblématique des politiques éducatives menées : considéré comme relevant de l’enseignement, il renvoie à la citoyenneté et à la culture ; considéré comme une formation, il n’est tourné que vers la qualification et donc l’emploi. Seul ce dernier objectif a guidé les récentes réformes.

Dossier réalisé par : Axel Benoist, Jérôme Dammerey, Sigrid Gérardin, Christophe Tristan

“ Sous couvert de « valorisation » de l’enseignement professionnel, les politiques éducatives visent en réalité à réorienter une part croissante de la jeunesse vers les voies professionnelles, dans l’objectif de limiter la poursuite d’études supérieures.

Une création au croisement des logiques économiques, sociales et éducatives

À sa naissance en 1985, le baccalauréat professionnel n'est ni un diplôme professionnel ordinaire, ni un baccalauréat général ou technologique au sens classique (cf. Fabienne Maillard*). Conçu dans une logique d'insertion professionnelle directe, il répond à des préoccupations économiques précises : accompagner la modernisation de l'appareil productif français et lutter contre le chômage des jeunes.

Il occupe une place singulière dans l'architecture des diplômes du 2^d degré. Pendant ses premières années, il constitue la seule certification de niveau 4 accessible après un diplôme de niveau 3 (CAP ou BEP). Cette particularité lui confère une certaine sélectivité. Jusqu'en 1991, il garantit une insertion relativement favorable à ses



titulaires. Par ailleurs, sa structuration le rend plus transversal que les autres diplômes professionnels existants.

Il joue aussi un rôle pionnier dans le développement de plusieurs dispositifs pédagogiques : l'alternance sous statut scolaire, l'évaluation en cours de formation (CCF), ainsi que l'introduction de l'approche par compétences. Ces « innovations pédagogiques » peuvent être interprétées comme une contrepartie aux attentes des organisations patronales. Elles s'inscrivent dans une politique plus large de rapprochement École-Entreprise, pensée comme un levier central d'adaptation du système éducatif aux mutations du marché du travail.

À cette époque, la figure de « l'ouvrier bachelier » traduit une volonté d'accompa-

gner les restructurations industrielles. Il s'agit de former un·e salariée capable de s'inscrire dans des logiques de production modernisées, intégrant flexibilité, polyvalence et adaptabilité. Les PFMP, qui se généralisent, confrontent les élèves aux exigences concrètes de l'entreprise dans un environnement de plus en plus concurrentiel. Au-delà des savoir-faire techniques, ce diplôme contribue à diffuser un certain éthos professionnel. L'enjeu ne réside pas uniquement dans l'apprentissage de compétences directement mobilisables à l'emploi, mais dans la socialisation d'un nouvel ouvrier, distinct de l'ouvrier fordiste du passé. Il s'agit « *d'un ouvrier pour lequel il importe davantage de tenir sa place que de tenir son poste* » (Henri Eckert*), selon une logique qui fait

primer l'attitude, la posture et la compréhension des normes organisationnelles sur la seule maîtrise technique.

Des évolutions entre massification, déprofessionnalisation et mise en marché de l'éducation

Pendant plus de 20 ans, le bac pro s'est développé. En 2007, il comptait 80 spécialités et accueillait environ 200 000 élèves. Au fil du temps, il tend à se substituer aux formations de niveau V (CAP et BEP) et s'ouvre de plus en plus à la poursuite d'études, notamment vers le BTS. Toutefois, l'insertion professionnelle des sortant·es de ce diplôme se dégrade, en raison à la fois du contexte de crise économique persistante et de son extension aux secteurs tertiaires.

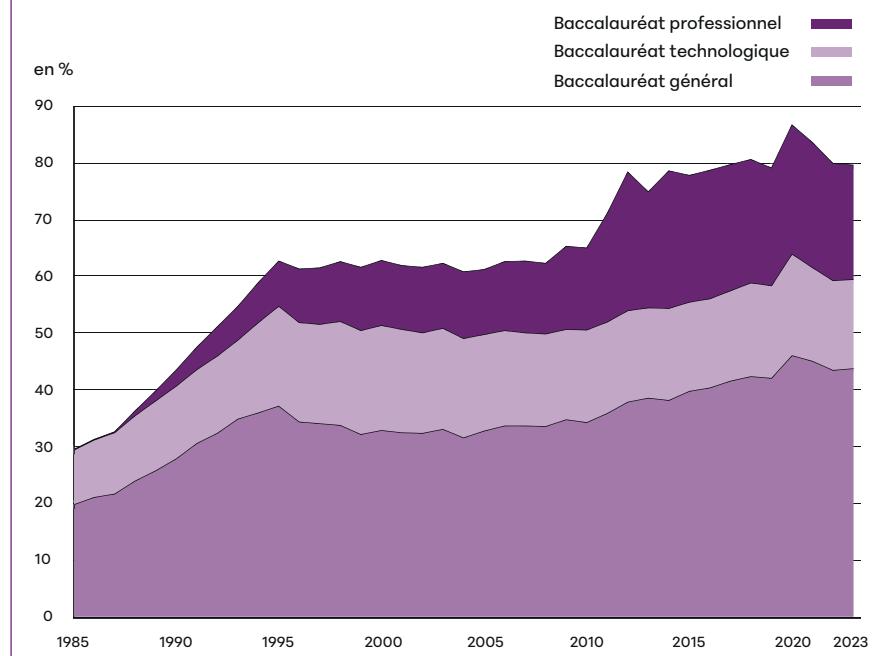
En 2009, le ministère généralise le bac pro en 3 ans, avec un accès direct au cycle de formation après la classe de 3^e. Cette réforme, imposée à marche forcée malgré l'opposition d'une majorité des enseignant·es, supprime la formation au BEP. L'augmentation des effectifs est rapide : en 2014, avec 535 000 élèves, le bac pro devient le deuxième baccalauréat en nombre. Et, en 2017, grâce à lui, le taux global de bachelier·es en France atteint les 80 %.

Cependant, derrière cette apparente réussite statistique, la réforme ne modifie pas en profondeur l'image de la voie professionnelle, toujours perçue comme une voie de relégation, réservée aux élèves en difficulté scolaire. La réduction d'un an de la durée de formation contribue à une forme de déprofessionnalisation du diplôme. Parallèlement, le bac pro peine à préparer ses élèves à la poursuite d'études supérieures, malgré une politique volontariste visant à augmenter le nombre d'inscriptions en BTS. Dès 2013, l'Inspection générale s'est interrogée sur les finalités réelles de ce diplôme.

L'intérêt des entreprises avant celui des élèves

Depuis le début des années 2000, sous couvert de « valorisation » de l'enseignement professionnel, les politiques éducatives visent en réalité à réorienter une part croissante de la jeunesse vers

Proportion de bachelier·ères dans une génération



Données : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8242337?sommaire=8242421#graphique-figure2>
Source : Insee - France, Portrait social, Édition 2024

Préparation opérationnelle à l'emploi (POE)

Les actions de formation en situation de travail (AFEST) sont privilégiées au détriment d'actions de formation plus formelles. Telle la POE, elles peuvent être adaptées à un public adulte en demande d'un retour rapide à l'emploi. Alors qu'elles se développent en lycée pro à travers le dispositif « Ambition emploi », qui a vocation à mettre au travail 100 % des jeunes 4 mois après leur session d'examen, elles ne répondent cependant pas à leurs besoins de formation et de qualification. ■



SE FORMER

Lucie Tanguy (1937-2024), des travaux incontournables pour l'enseignement professionnel



© DR

Lucie Tanguy proposa très tôt une analyse critique de la formation des ouvrier·ères et employé·es. Conçues, selon elle, pour répondre aux besoins de main-d'œuvre, les filières pros reproduisent les inégalités sociales et de genre et souffrent d'une faible reconnaissance scolaire et sociale. La sociologue déplorait aussi le glissement des politiques publiques vers une logique de compétences s'opposant aux qualifications, ce qui sert les intérêts patronaux en favorisant la flexibilisation du travail, l'individualisation des parcours au détriment des droits collectifs. Si elle reconnaît l'utilité du bac pro pour élever le niveau de qualification des jeunes des milieux populaires, elle dénonça d'emblée le fait que cela ne réglait ni les problèmes de reconnaissance sociale, ni ceux de l'insertion durable. Elle craignait déjà que ce diplôme, perçu comme « plus moderne », n'entraîne un déclassement du CAP pourtant valorisé dans les conventions collectives. La suite lui donna raison : le CAP n'est plus un outil de promotion sociale mais un levier de gestion des flux scolaires. ■

À LIRE



L'enseignement professionnel en France, des ouvriers aux techniciens,
Presses universitaires de France, février 1991

Enseigner l'esprit d'entreprise à l'école. Le tournant politique des années 1980-2000 en France, La Dispute, mars 2016

L'acte éducatif est un acte politique, Regards croisés n° 26, 2018, Institut de recherches de la FSU



La priorité donnée aux besoins immédiats des entreprises conduit à instrumentaliser la formation et l'enseignement professionnel au service d'une vision utilitariste de l'éducation.



CHIFFRES CLÉS

100

Il existe plus d'une centaine de bacs pros répartis dans le domaine de la production et celui des services. Depuis 2018, leur révision respective est prévue tous les 5 ans.

1 SUR 5

La proportion de bacheliers et bachelières professionnel·les dans la génération 2024 était de 20 % avec une différence notable entre les filles (17,7 %) et les garçons (22,6 %).

88 %

Près de 9 jeunes sur 10 préparant un bac pro en 2023 étaient des élèves de lycée pro, à 80 % dans le public.

les voies professionnelles, dans l'objectif de limiter la poursuite d'études supérieures. Il s'agit de relever le taux d'activité des jeunes, inférieur à la moyenne de l'Union européenne (UE), et de répondre à des impératifs de compétitivité économique. Ces politiques s'inscrivent dans une stratégie plus large, amorcée avec le processus de Lisbonne, visant à développer le capital humain au service de la croissance. Dans un contexte de mutation rapide du marché du travail et de crainte accrue d'une pénurie de main-d'œuvre, l'UE continue à parier sur la compétitivité et l'innovation technologique comme moteurs de croissance et d'emploi. La priorité donnée aux besoins immédiats des entreprises conduit à instrumentaliser la formation et l'enseignement professionnel au service d'une vision utilitariste de l'éducation.

La formation devient alors un outil de gestion de la main-d'œuvre,

visant à adapter rapidement les individus aux « besoins en compétences » exprimés par les entreprises. C'est dans ce cadre qu'Emmanuel Macron a imposé des réformes majeures de la formation professionnelle initiale, à la fois dans la voie scolaire et par l'apprentissage (érigé en modèle dominant), l'acquisition des compétences devant être développée en situation réelle de travail.

Pour le SNUEP-FSU, il y a urgence à interroger en profondeur ces orientations, et à replacer au cœur des politiques éducatives la question de la qualité de la formation dispensée, de l'élévation des qualifications, et du pouvoir d'émancipation que peut exercer une formation véritablement conçue au service de la population, et non de la seule compétitivité économique. ■

* *Le bac pro - Un baccalauréat comme les autres ?*, Octares Éditions, 2019

Le parcours en Y déprofessionnalise le bac pro



© Axel Benoit

Le SNUEP-FSU alerte depuis des années sur les réformes qui menacent la professionnalisation du baccalauréat professionnel. L'arrivée des familles de métiers avait déjà entraîné une réduction significative des heures d'enseignement. L'introduction du parcours différencié dit en « Y » a confirmé l'intention du gouvernement de déprofessionnaliser ce diplôme, en diminuant encore plus le temps consacré à sa préparation.

La nouvelle organisation de l'année de terminale n'a pas permis de former correctement les élèves à leurs futurs métiers. La ministre de l'Éducation nationale refuse de remettre en question cette réforme, dévoilant ainsi son mépris envers les élèves des lycées professionnels. Pire, afin de compenser la déprofessionnalisation du bac pro, elle propose la création de places supplémentaires dans les certificats de spécialisation (CS), formations plus adaptées aux besoins des entreprises locales mais qui ne permettent pas la poursuite d'études.

Le SNUEP-FSU réitère sa demande de rétablissement des heures d'enseignement supprimées par toutes ces réformes et exige l'abandon du parcours différencié, dont le seul effet est la dévalorisation du bac professionnel sous statut scolaire. ■



VOIR ET REVOIR

Les Ateliers de la voie pro 2025

Après les conséquences du quinquennat Blanquer en 2022 et le regard sur les lieux d'apprentissage en 2023, la 3^e édition des Ateliers de la voie professionnelle organisés par le SNUEP-FSU a interrogé les liens entre l'évolution des formations professionnelles et celle du marché de l'emploi au prisme des 40 ans du bac pro. Ces deux intenses journées de réflexion à Blois sont à voir et revoir en ligne.



REPÈRES

40 ans après sa création, le bac pro se voit toujours assigner une double exigence : assurer une insertion professionnelle pour les besoins économiques immédiats et répondre à la demande sociale et éducative. Il sert régulièrement d'officine pour expérimenter des dispositifs pédagogiques dont l'objectif est d'adapter l'école à l'entreprise.

Au départ, ce diplôme doit contribuer aux restructurations industrielles en renforçant la polyvalence et l'autonomie des ouvriers et ouvrières qualifié·es. Ainsi, les PFMP sont généralisées et la formation dépasse le seul apprentissage des gestes techniques. Le bac pro s'est développé sur ces bases pendant plus de 20 ans.

Généralisation du bac pro 3 ans, transformation Blanquer et réforme Grandjean, les réformes des vingt dernières années ont visé à réduire le temps de formation, déprofessionnaliser le bac pro et orienter davantage de jeunes vers la voie professionnelle, pourtant toujours perçue comme une voie de relégation.

Le SNUEP-FSU exige l'amélioration de la qualité de la formation, à rebours des réformes d'E. Macron prônant l'apprentissage en situation réelle de travail. C'est pourquoi le SNUEP-FSU revendique un renforcement disciplinaire dans toutes les matières tout au long d'un cursus rétabli en 4 ans pour accéder au bac pro.

L'orientation est décidément un sujet brûlant. Quatre rapports sortis entre mars et juin derniers lui sont consacrés et la ministre E. Borne a lancé une nouvelle réforme, le Plan Avenir. Mais derrière les belles intentions se profile une étape de plus vers le tri et l'aggravation du séparatisme social.



BON À SAVOIR

Compétences psychosociales : IGESR contre MEDEF

Dans sa synthèse de la concertation sur l'orientation, l'IGESR¹ tente un numéro d'équilibriste pour concilier demandes du patronat et exigences du service public. Les CPS², dont le but est de dévaloriser les diplômes et de baisser les salaires, en sont une bonne illustration : le MEDEF exige leur évaluation et leur valorisation par des open badges ; l'IGESR veut les intégrer aux disciplines. La lutte est inégale. ■ C. D.

1. Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

2. Compétences psychosociales



S'INFORMER

Plans pluriannuels d'éducation à l'orientation

La note de service du 3 juillet 2025 précise l'organisation du Plan Avenir. Chaque établissement devra concevoir un Plan pluriannuel d'éducation à l'orientation en conseil pédagogique, puis le faire voter en CA avant la fin de l'année civile pour l'intégrer au projet d'établissement. Une journée de concertation des équipes est ainsi prévue à l'automne. Les DASEN et les inspectrices et inspecteurs veilleront à l'élaboration de ce plan. Établi en fonction d'indicateurs liés à l'établissement (résultats aux examens), à l'académie et au niveau national (poursuite d'études, insertion, attractivité des formations, mixité, mobilité...), il fixera des objectifs à atteindre. ■ C. D.

RÉFORME DE L'ORIENTATION

PLAN AVENIR... DES ENTREPRISES



© Marie-Caroline Guérin

L'ensemble des rapports s'appuie sur un constat connu : les résultats de la France en matière d'égalité des chances à l'école sont particulièrement médiocres. Notre pays est l'un des plus mal classés en Europe et reproduit les inégalités sociales sans remédier aux difficultés scolaires. Tous mettent l'accent sur la nécessité de mieux accompagner les élèves.

Si ces intentions paraissent louables, elles ne sont souvent qu'un alibi pour dégrader davantage l'accès des élèves les plus défavorisés à une formation de qualité ou à une poursuite d'études, sous couvert d'améliorer leur insertion professionnelle.

L'Éducation nationale est de plus en plus mise au service des organisations patronales, afin de fournir de la main-d'œuvre pour les métiers en tension ou « d'avenir ».

CAP MAINTENU

La réforme de la voie professionnelle n'est pas remise en cause, elle est poursuivie et même accélérée. L'Éducation nationale est de plus en plus mise au service des organisations patronales, afin de fournir de la main-d'œuvre pour les métiers en tension ou « d'avenir ». La logique reste celle du tri des élèves qui s'appuie sur le rôle central des professeurs principaux. Et les Régions n'ont de cesse de réclamer de plus grandes parts dans le marché de l'orientation.

Les certificats de spécialisation (ex-mentions complémentaires) ouvrent au rythme de 5000 places par an. La ministre a annoncé des BTS en 3 ans, sans plus de précision sur leur contenu ou les modalités d'organisation. La plateforme numérique Avenir, qui a coûté 30 millions d'euros, constitue la mesure phare de sa réforme.

Le SNUEP-FSU estime que la priorité est de redonner du temps à l'enseignement professionnel pour mieux préparer au diplôme et aux études supérieures, notamment en réinstaurant un bac pro en 4 ans. Quant aux millions disponibles, il souhaite les voir investis dans des moyens humains, pour mieux lutter contre les inégalités. ■

Céline Droal

EN BREF

Orientations stratégiques ministérielles (OSM)



© Axel Benoist

La F3SCT du 24 juin portait notamment sur les OSM 2025-2026 qui rappellent les obligations réglementaires s'imposant à l'employeur en matière de SST¹, et qui seront ensuite déclinées en académies.

Divisées en 2 parties, l'une sur les sujets d'actualité et prioritaires et l'autre sur la réglementation, elles ont fait l'objet d'échanges qui ont permis d'enrichir significativement le projet initial. Nettement améliorées au regard des précédentes, les nouvelles OSM restent malgré tout à étoffer : il faudra, pour les prochaines parutions, aborder certains sujets encore absents, portés par la FSU.

Les 5 axes prioritaires pour l'an prochain concernent ainsi la déclinaison du PAMA² 2025-2027, la prévention des risques psychosociaux, l'amélioration de la prise en compte de la santé des femmes, le renforcement de la médecine de prévention et celui de la structuration de la prévention des risques professionnels. ■

Muriel Billaux

1. Santé et Sécurité au Travail
2. Plan d'action ministériel amiante

SALAIRE : REFUSER LA GLACIATION

Annulation des mesures de carrière... et après ?



© Marie-Caroline Guérin

Chou blanc pour la ministre.
L'accélération de certains avancements d'échelon en classe normale dès la rentrée 2025 a été retoquée sur l'autel de l'austérité.

Le ministère de l'Éducation nationale a difficilement accepté le refus du ministère des Finances, le coût des mesures étant faible (cf actu' n° 146 p.12). Plusieurs interpellations et courriers publics ont été nécessaires pour que soit au moins annoncé début juillet le simple report des mesures au 1^{er} septembre 2026.

Finalement, l'annonce par le Premier ministre d'un refus de toute mesure catégorielle en 2026 les repousse aux calendes grecques. En corrélation, les taux de promotions à la hors-classe et à la classe exceptionnelle ne seront pas augmentés, le nouveau positionnement des rendez-vous de carrière est abandonné ; c'est le statu quo.

REFUSER ENSEMBLE LES ATTAQUES

Ce recul sur l'amélioration des carrières et donc des salaires des enseignant·es laisse présager de nouvelles dégradations via de possibles mesures évoquées par le gouvernement : gel des avancements et des promotions, année blanche, c'est-à-dire sans progression de carrière...

Les mesures salariales sont bien entendu regardées sur le plan personnel : elles touchent chacun et chacune d'entre nous, à un moment ou un autre de notre carrière. Mérite et choix individuels se heurtent eux aussi aux décisions de ces derniers mois qui ont réduit les rémunérations de toutes et tous. Le combat pour les salaires nécessite bien une lutte collective et globale à mener avec le syndicat. ■

Axel Benoist



CHIFFRE CLÉ

1,08 SMIC

C'EST LE PREMIER SALAIRE BRUT D'UN·E PROFESSEUR·E DU SECOND DEGRÉ À LA RENTRÉE 2025. IL VALAIT PLUS DE DEUX SMIC EN 1980. LORS DE LA CRÉATION DE LA HORS-CLASSE EN 1989, LE SALAIRE BRUT AU DERNIER ÉCHELON VALAIT 3,5 SMIC ; CE N'EST PLUS QUE 2,3 SMIC AUJOURD'HUI !

Recours mouvement Inter : une bataille sans relâche

Le SNUEP-FSU a défendu, 4 mois durant, l'ensemble des dossiers pour lesquels nous étions mandatés. Cela a permis d'améliorer la mutation de plus d'un quart des collègues. Certaines situations très problématiques n'ont hélas pas pu être résolues, la plupart du temps en raison du refus des académies. La situation de l'Outre-mer reste inacceptable car ces académies n'ouvrent pas les capacités d'accueil nécessaires. De façon générale, le manque de PLP et les postes à profil (PoP) réduisent la mobilité à l'Inter, contraignant nombre de collègues à prendre une disponibilité. Le SNUEP-FSU exige le retour du paritarisme pour en finir avec l'opacité du mouvement. ■

Pascal Michelon



« NÉO-MANAGEMENT » ET DROITS DES PLP

Face aux techniques issues du Nouveau Management Public, seul le collectif peut contrer le démantèlement organisé du service public d'éducation.

Cette méthode néolibérale n'est autre qu'un instrument de saccage du service public et de piétinement des droits des agent·es. La mise en œuvre des réformes rétrogrades de la voie professionnelle, à marche forcée et sans consultation des organisations syndicales, est symptomatique de ce management brutal. Le ministère décide de façon unilatérale et les agent·es exécutent en essayant de combler l'incurie des décideurs.

Rappelons que les PLP sont des cadres dont le statut est régi par des textes législatifs et réglementaires (loi n° 84-16, décret n° 92-1189, etc.). Ces textes prévalent sur toute injonction de l'Administration. Par conséquent, tout ordre provenant de la hiérarchie doit être soutenu par une référence réglementaire. À défaut, les agent·es ne sont pas tenus·es de l'appliquer.

La construction du collectif est fondamentale pour lutter contre la destruction du service public d'éducation et défendre l'intérêt général. C'est à la fois un outil de protection des statuts et un moyen de renforcer la profession, avec le collectif syndical et les représentant·es des personnels aux avant-postes. ■

Abdoul Faye

“ Sa mise en œuvre dans le secteur public se heurte de plein fouet aux spécificités du travail des agent·es : servir tous les publics, penser à l'utilité à long terme des actions menées, se soucier des missions à accomplir et non de rentabilité... ”

É. Bechtold-Rognon, *Pourquoi joindre l'inutile au désagréable ?*, Éd de l'Atelier, 2018

EN BREF

EDT

La direction est chargée de répartir les services et d'établir les emplois du temps en tenant compte des vœux des enseignant·es. Sans texte réglementaire, l'usage est de leur permettre de disposer de demi-journées ouvrables pour développer leur approche pédagogique. ■

PFMP

L'encadrement des élèves lors des PFMP est prévu par décret et leur suivi par

circulaire. L'enseignant·e référent·e ne peut pas suivre plus de 16 élèves simultanément au cours d'une même période. La recherche de lieux de stages incombe à l'équipe pédagogique, coordonnée par le/la DDF. Un ordre de mission s'impose avant tout déplacement pour les visites. ■

PP

Rémunérée par une part modulable de l'ISOE, la fonction de professeur·e principal·e ne peut être imposée par le/la chef·fe d'établissement. Certaines directions font fi des textes réglementaires

en multipliant les tâches imposées aux PP (édition de conventions, organisation du parcours différencié, etc.). Face à cet accroissement de missions, le SNUEP-FSU accompagne les collègues qui refusent d'assurer cette fonction. ■

Pacte

Selon le ministère, moins de 4 enseignant·es du second degré sur 10 ont signé le Pacte en 2024-2025. C'est donc un fiasco. Brandi comme un outil de reconnaissance et de revalorisation, ce dispositif ne répond en fait qu'à une logique contractuelle qui va à l'encontre du « statut »

des personnels et de l'intérêt des élèves. Pour le SNUEP-FSU, une vraie revalorisation doit passer par une augmentation de la valeur du point d'indice et un « choc d'attractivité ». ■

VS

La ventilation du service récapitule officiellement le service de chacun·e et précise le nombre d'élèves par classe, les HSA, les décharges de service, etc. Soumise pour approbation et signature avant les vacances d'automne, elle détermine le calcul du salaire durant l'année scolaire. ■

A. F.

Plus l'extrême droite gagne du terrain, plus ses propositions pour l'école se précisent et inquiètent. Le RN et ses alliés veulent imposer une école de la soumission, du tri social et de l'exclusion. Tout l'opposé des valeurs d'emancipation, d'égalité et de solidarité qui fondent le service public d'éducation.



L'ÉCOLE DE L'EXTRÊME DROITE : AUTORITARISME ET TRI SOCIAL RENFORCÉ

BON À SAVOIR

Un projet d'école ultra-réac



Un internat catholique hors contrat réservé aux garçons vient d'ouvrir en Sologne. Il est financé par Pierre-Édouard Stérin, milliardaire ultra-conservateur et exilé fiscal en Belgique qui s'affirme patriote ! Son objectif : former une élite catholique traditionnaliste et masculine. C'est avec l'association Excellence Ruralités que son projet contre l'école publique laïque est né. Ensemble, ils construisent des écoles et des collèges hors contrat dans les espaces ruraux. Déjà actif dans l'Aisne, en Charente et en Saône-et-Loire, ce réseau réussit à s'implanter avec des coûts de scolarité peu élevés et à diffuser une idéologie réactionnaire et séparatiste. Les « valeurs » traditionnalistes et intégristes ont la voie libre ! Inquiétant. ■

Emmanuelle Cazach

Au cœur du programme de l'extrême droite figure la préférence nationale. Appliquée à l'école, cette logique revient à institutionnaliser les discriminations : exclusion des élèves sans papiers, remise en cause de l'accès à la cantine ou aux bourses pour les enfants étrangers, suppression des AESH pour les élèves non français, conditions d'accès durcies à l'école pour les enfants de familles immigrées. C'est une attaque brutale contre l'universalité du droit à l'éducation inscrite dans la Constitution et dans les engagements internationaux. Ce serait institutionnaliser le séparatisme entre élèves. Les personnels, transformés en contrôleurs suspicieux et placés en position d'acteurs de ce tri, seraient les instruments de ce système dangereux.

Une vision utilitariste et marchande de la jeunesse

Si le projet du Rassemblement national pour l'école évoque peu le lycée professionnel, sa mise en œuvre déboucherait pourtant sur une accentuation brutale des délétères réformes Blanquer et Grandjean. Le RN prône d'ailleurs la fin du collège unique, afin d'accélérer le tri social et orienter plus tôt les élèves selon leur origine ou leur rapport à la norme scolaire dominante. Apprentissage précoce, allongement des périodes de stage, conception purement utilitariste des savoirs et limitation des compétences professionnelles aux seuls gestes techniques, ce sont, dans la perspective de l'extrême droite comme dans celle du pouvoir actuel, autant d'outils de mise à disposition des entreprises d'une main-d'œuvre gratuite, malléable et exploitable.

Conjugué à la préférence nationale, leur projet renforcerait une logique discriminatoire d'accès aux stages : les un·es envoyé·es en priorité sur des lieux de stages valorisants, les autres relégué·es vers des stages dégradés, en fonction de leur statut administratif. Leur



BON À SAVOIR



© Serge Bontoux

© Marie-Caroline Guérin

“ Avec le RN et ses alliés, le lycée pro serait encore plus considéré comme une simple antichambre du marché du travail et comme un instrument de la ségrégation sociale et sexuée des métiers.

vision naturaliste et sexiste des rôles sociaux enfermerait les filles dans les filières du soin, de la relation et du service au nom de qualités prétendument innées, douceur, attention, disponibilité, que l'extrême droite n'a jamais cessé d'assigner aux femmes.

Avec le RN et ses alliés, le lycée pro serait encore plus considéré comme une simple antichambre du marché du travail et comme un instrument de la ségrégation sociale et sexuée des métiers. Cet objectif de soumission sociale et genrée est profondément réactionnaire : c'est une école de la reproduction sociale assumée, au service d'un modèle économique inégalitaire et d'une idéologie dangereuse. ■

Sigrid Gérardin

ET AUSSI

Comment l'extrême droite fait-elle de l'entrisme à l'école ?

SOS Education, Parents vigilants... autant d'associations et de collectifs qui sont les chevaux de Troie de l'extrême droite. Leurs cibles : les contenus des programmes, mais aussi les personnels. Ils traquent tout ce qui contredit leur idéologie fondée sur l'exclusion, le repli sur soi et la révision de l'histoire. Leur stratégie : siéger en conseil

Quand le macronisme met en œuvre les idées des extrêmes droites

Les réformes successives depuis 2018 ont profondément transformé la structure de l'Éducation nationale en promouvant des idées conservatrices et anti-démocratiques. La fin du paritarisme a démantelé les principes qui unissent le fonctionnaire à l'État pour les remplacer par un simple contrat.

L'affaiblissement des organisations syndicales, la hausse du nombre de contractuel-les, l'interdiction de toute critique publique constituent un socle qui faciliterait la mise en œuvre du projet des extrêmes droites pour l'école. De nombreuses idées du RN ont été déployées depuis 2018 : l'uniforme, le DNB comme barrage à l'entrée en seconde pour dynamiter le collège unique et l'enseignement professionnel comme vivier de main-d'œuvre pour les entreprises. Le RN rêve d'assujettir la puissance publique à son projet libéral-autoritaire, le macronisme s'y est déjà employé ! ■

E. C.



LECTURES

Grégory Chambat, *Quand l'extrême droite rêve de faire école*, Éditions du Croquant, 2024

L'auteur analyse l'influence croissante de l'extrême droite. Par une rétrospective historique et critique des projets pour l'école depuis la Révolution, il montre comment l'ordre scolaire est longtemps resté au service de l'ordre social et moral. Face à la tentation rétrograde des droites actuelles, il donne des outils pour une autre école.

Johann Chapoutot, *Les irresponsables. Qui a porté Hitler au pouvoir ?*, Gallimard, 2025

Cet historien, spécialiste de l'Allemagne et du nazisme, propose une analyse rigoureuse qui éclaire l'actualité.

d'administration et ainsi avoir voix au chapitre. Le danger de cet entrisme réside dans son caractère pernicieux. Les propos outranciers sur le wokisme, les théories du genre et contre l'école inclusive pourraient faire office d'épouvantails. À grand renfort de communication sur les réseaux sociaux, accueillis au Sénat, leur image se banalise autant que leurs propos. En discréditant l'école, ils la déstabilisent pour mieux mettre en œuvre leur programme : transformer l'école, outil d'émancipation, en instrument de contrôle. ■

E. C.

MAIF 200, avenue Salvador Allende - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. * Enquête en ligne YouGov France réalisée en février 2023 auprès de 500 professeurs, instituteurs ou enseignants en activité âgés de 18 ans et +

Enseigner aujourd'hui demande du courage. Et de l'assurance.

MAIF, assureur N°1 des enseignants*

Transmettre un savoir est une mission immense, encore plus dans une époque en crise. En tant qu'assureur historique des enseignants, nous vous accompagnons dans votre engagement en mettant à votre service des aides professionnelles, des outils pour la classe et bien sûr, des assurances dédiées.

